

# 52

deuxième trimestre

**Ce second trimestre 2006 voit deux points qui méritent d'être éclairés et qui concernent la vie de notre Société scientifique.**

### Les premiers cours de formation continue

Comme vous le savez, cette formation continue devient obligatoire et, pour être pris en compte dans votre crédit de points cumulés, les cours doivent être validés par une société scientifique agréée et indépendante des circuits commerciaux.

Nous avons ainsi reçu Anton DE LAAT, le dimanche 26 mars, spécialiste de réputation internationale, qui nous a passionné sur un sujet parfois douloureux : les dysfonctions cranio-mandibulaires (CMD). Le jeudi 30 mars, c'est Pascal RENAUD qui nous a permis de

# sfodfinfo

Société française d'orthodontie dento-faciale

## ► Olivier Mauchamp le mot du président



mieux comprendre les diverses possibilités de mise en place d'une démarche qualité au sein de nos cabinets : pour ceux qui participaient à cette formation, les différences qui existent entre « norme ISO », « référentiel » ou « certification » n'ont plus de secret. Notre programme 2006 se poursuit et, tout en espérant que vous serez de plus en plus nombreux à profiter de ces formations sur des sujets à la pointe de l'actualité avec des conférenciers de réputation mondiale, nous continuons à préparer pour 2007, un programme prestigieux, encore plus complet.

### La 78<sup>e</sup> réunion scientifique de la SFODF

Du 25 au 28 mai 2006  
Sous la présidence de Thierry DECOSTER, nous aurons la joie d'être tous présents à Bruxelles. C'est un véritable feu d'artifice qui nous attend :

Le programme scientifique, avec un sujet passionnant « l'intérêt des traitements interceptifs », servi par une approche très rigoureuse sur le plan scientifique et par des conférenciers dont l'autorité et la réputation internationales ne font aucun doute : tels Marcel KORN et Lysle JOHNSTON (États-Unis) ou Ali DARENDELILER (Australie) feront certainement date dans l'histoire de notre Société.

Je vous recommande aussi le cours post Congrès qui sera fait par le suédois YURI KUROL.

Le programme social est à la hauteur du scientifique avec un cocktail de bienvenue, dans ce qui est l'une des plus belles réalisations de « l'art nouveau » par Victor HORTA, puis un dîner de gala où l'animation nous enchantera, mais aussi une soirée dansante pour les amateurs de salsa : voilà qui nous permettra de vraiment goûter au meilleur de la Belgique. J'aimerais ajouter, à titre personnel, que l'amitié ancestrale qui me lie à la famille DECOSTER, l'admiration que j'ai pour le représentant actif de cette dynastie et les liens profonds tissés avec la SOBOR/ BEVOR, grâce à Raymonde et Michel DUQUÉ-MOERENS sont tels, que je me sens particulièrement privilégié de pouvoir célébrer cette réunion scientifique placée sous le signe de l'amitié Franco-Belge.

Seuls dans nos cabinets orthodontiques, nous avons tous besoin de cette communauté de réflexion sur les sujets essentiels de notre profession.

La SFODF est heureuse de vous proposer ces forums sur les derniers progrès de l'orthodontie et de faire venir les meilleurs conférenciers d'Europe et du monde afin de mieux servir ses sociétaires. ■

## 78<sup>e</sup> réunion scientifique à Bruxelles

du 25 au 28 mai 2006

FIF - PL

La réunion scientifique sur le thème « Traitements orthodontiques précoces : les résultats justifient-ils les efforts consentis » prévue les 25, 26 et 27 mai 2006, sera prise en charge à hauteur de **deux journées à 100 euros par jour**.

Le cour post-congrès sur le thème « Traitements orthodontiques précoces : anomalies de l'établissement des rapports d'occlusion de la denture temporaire à la denture définitive » prévu le 28 mai 2006, sera pris en charge à hauteur d'**une journée à 100 euros**.

Les participants doivent compléter individuellement une demande préalable de prise en charge avant le dernier jour de la formation, accompagnée des documents demandés et l'adresser à : **FIF-PL**

35-37, rue Vivienne - 75083 Paris Cedex 02

Pour télécharger la demande préalable de prise en charge, connectez-vous à : [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)

N° déclaration d'activité de la SFODF : 11 75 261 43 75

# Huit nouvelles propositions pour dynamiser la SFODF



► **Guy Bounoure, Jacques Talmant**

**Certes, la reconnaissance d'utilité publique, obtenue par décret au Journal Officiel le 10 janvier 2005, est à mettre au crédit du past-président de la SFODF. Si elle témoigne assurément de la bonne santé de notre Société — et nous sommes les premiers à nous en réjouir, il ne faut pas se leurrer : ce changement de statut impose une rigueur et des devoirs nouveaux, tant du point de vue éthique que politique, ou même que strictement comptable. Par ailleurs, elle ne change pas fondamentalement les orientations prospectives du Conseil d'administration de notre Société scientifique.**

Ainsi, et à la veille de fêter le quatre-vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la SFODF, précisément le 22 mai 1921, il paraît pertinent de s'interroger sur quelques axes de développement possible qui permettraient de répondre aux attentes de ses sociétaires : une enquête sera d'ailleurs, bientôt diligentée pour orienter la réflexion et les décisions du Conseil d'administration. D'ici là, certains administrateurs ont choisi, en plein accord avec le Président Olivier MAUCHAMP, de réfléchir aux idées novatrices qui dynamiseraient un intérêt nouveau pour la SFODF tout en enrichissant ses sociétaires, mais avec l'ambition de résoudre les problèmes soulevés. C'est donc bien une démarche véritablement constructive que les signataires ont voulu assigner.

## **De la fonction de la ou des Vice-Présidences**

Que ce soit en matière d'organisation des congrès, d'édition, de comité scientifique, de formation continue, d'éthique ou de communication, il serait profitable à la SFODF que les fonctions du ou des Vice-Présidents lui permettent de continuer à bénéficier des compétences des anciens responsables. Le temps accroît l'expérience acquise lors de l'animation des principaux secteurs d'activité de la SFODF. Ceux qui les ont servis devraient pouvoir continuer à faire profiter notre Société de leurs compétences.

## **De l'édition, comme outil de formation et d'information**

Depuis le début de ses fonctions, en mai 1999, l'équipe éditoriale s'est attachée à

mettre en place un outil éditorial digne d'une Société scientifique. Pour le faire, elle a souhaité la présence d'une assistante d'Édition au sein du secrétariat de la SFODEF, capable d'assurer de façon fiable la continuité de la gestion des documents scientifiques, dans la perspective de les éditer (car il s'agit bien de la gestion de documents scientifiques). Il faut certainement penser à développer les compétences de l'assistante d'édition en poste à la SFODEF, mais il n'entre pas dans son rôle de corriger les articles scientifiques proposés à l'édition : elle doit être capable de contrôler la forme répondant aux instructions aux auteurs, et de gérer l'archivage des documents qui lui sont communiqués. Elle doit aussi pouvoir assurer la liaison entre les membres qui désirent présenter des communications scientifiques, et les responsables de l'édition. L'intérêt de ce type d'organisation est que, si la SFODEF reste propriétaire de son titre, *L'Orthodontie Française*, — ce qu'elle doit faire sans entendre le chant récurrent et charmeur des sirènes, le système demeure pérenne quels que soient les responsables en charge de l'Édition.

Trois autres idées méritent encore d'être analysées et sans doute développées :

- une réadaptation périodique de la maquette permettra de coller à l'actualité ;
- les abstracts et résumés de *L'Orthodontie Française* devront pouvoir être accessibles et réactualisés régulièrement sur le site internet de la SFODEF ;
- la publication en langue anglaise, d'un numéro complet supplémentaire par volume annuel, permettra de mettre en valeur et de

rendre accessible les meilleures publications de l'année aux spécialistes anglophones.

## **Du rôle arbitral du Comité scientifique**

Société scientifique, la SFODEF ne doit pas vivre comme si sa première raison d'être était de durer. Elle n'a pas de scientifique que sa définition statutaire. Elle doit vraiment comprendre son rôle dans la promotion de l'approche scientifique de son domaine d'expertise.

La désignation d'un comité scientifique est prévue à l'article 18 du titre II du règlement intérieur des statuts. Multidisciplinaire et transdisciplinaire par essence, ce comité doit regrouper par cooptation des spécialistes « de haut niveau » et reconnus pour leurs compétences internationales, qu'ils soient membres ou non de la SFODEF, pour les consulter « sur les travaux concernant une discipline extérieure à l'orthopédie dento-faciale ».

Notre organisation semble donc particulièrement adaptée pour prendre l'initiative dans ce domaine. Ceux qui connaissent l'existence du *Center for Human Growth and Development* d'Ann Arbor, Michigan, comprendront que nous ne sommes pas les seuls à ressentir la nécessité de concentrer nos moyens intellectuels et matériels pour réaliser ces ambitions.

Chaque année, le responsable de ce comité pourrait soumettre son programme au Conseil d'administration, prendre les initiatives qu'il estimera nécessaires à l'accomplissement de ces objectifs et rendre compte de ses activités.

## **De la formation continue, comme pôle d'excellence**

La formation continue des sociétaires de la SFODEF ne se limite pas à la fréquentation des congrès ou des réunions scientifiques : il paraît important de structurer la formation continue de nos sociétaires.

La SFODEF, qui est là pleinement dans son rôle, assumera ses responsabilités : elle y a, en effet, une mission d'expertise importante à remplir, en liaison étroite avec les autres structures de formation. Cette obligation de formation continue, récemment imposée aux praticiens, va devenir un moteur essentiel de

l'influence de la SFODF dans son domaine d'expertise. C'est la volonté claire et déterminée du Président de la SFODF, OLIVIER MAUCHAMP, d'animer une commission de formation continue qui soit à la fois cellule de réflexion et force de propositions, tendue vers l'acquisition des compétences nécessaires et la reconnaissance des organismes publics.

La responsabilité de cette mission a été confiée à la commission conduite par Thierry DECOSTER : dans les tout prochains mois, de multiples possibilités de compléter leurs connaissances vont être offertes aux sociétaires de la SFODF, dans des conditions matérielles optimales.

### Du Comité d'éthique

Nombre de praticiens de l'ODF s'abritent derrière la place de la mécanique dans leur pratique pour limiter leur domaine de responsabilité à celui d'ultra-techniciens spécialisés. Tout en ayant acquis leur diplôme, spécialité et certification, ils ne s'interrogent guère sur la valeur éthique de leur conduite professionnelle.

Pourtant, peuvent-ils continuer à ignorer qu'en touchant à l'intégrité physique de leurs patients, leurs gestes prennent un caractère thérapeutique, même s'ils visent aussi un objectif esthétique ?

Ces gestes doivent respecter certaines valeurs, notamment le *Primum nocere* hippocratique. Le progrès scientifique soulève toujours le problème de la valeur morale de ses applications. La vocation scientifique de la SFODF lui fait un devoir de s'organiser, en vue de nourrir la réflexion sur cette problématique.

L'existence même d'une commission d'éthique, au sein de la SFODF, constituerait un premier signe de l'intérêt et de l'importance qu'elle lui reconnaît.

### De l'efficacité des commissions

Pour assurer son rayonnement durable, la SFODF doit promouvoir son intégration dans les instances professionnelles. Cette externalisation de ses relations ne doit pas être mésestimée. En parallèle, le développement de commissions internes tendra à favoriser la multiplication et l'aboutissement des projets.

L'article 9 du titre II des statuts, prévoit que « le Conseil d'administration peut former en son sein, une ou plusieurs commissions temporaires ou permanentes ».

Tirer parti de la latitude que laisse cet article des statuts, c'est enrichir la diversité des propositions novatrices, à l'image de la com-

## Commission de terminologie

La commission de terminologie continue ses travaux, à la fois au siège de la Société, et en emmenant des devoirs à la maison, tout simplement parce qu'elle a décidé de terminer la première partie desdits travaux à la fin de ce semestre. La raison en est qu'elle pourra ainsi envisager que soit mis noir sur blanc et dès la « rentrée », le fruit de ses cogitations, tout au moins en ce qui concerne les mots dits « urgents ». Notre langue bouge tellement que cette tâche semble ne jamais pouvoir être terminée.

Hélas ! Mais si elle reste française, nous n'avons aucune raison de nous en plaindre.

Sur les conseils de notre éminent collègue, le Docteur Guy BIAS, qui nous a récemment quitté pour remplir d'autres fonctions au sein du Conseil national de l'Ordre, ce qui honore l'Orthodontie, nous avons fait deux « tas », en plaçant dans le premier, les mots que nous avons considérés « urgents », et dans le deuxième, les autres.

— Pourquoi avoir utilisé le mot « urgent » ?

Parce que, bien des termes mal définis ont

été à l'origine de frictions plus ou moins graves avec les instances de la Sécurité sociale, en ce qui concerne la rédaction des feuilles de cet organisme. Nous leur avons donc donné la priorité, avec l'espoir que notre travail devienne une référence !

D'autre part, d'ici à six mois, nous vous livreront le fruit de nos travaux via le réseau internet. Cette information sera toutefois réservée aux seuls membres de la SFODF.

Nous ne pouvons terminer ce court bulletin d'information sans remercier d'une part le docteur Françoise FLAGEUL d'avoir eu la gentillesse d'accepter la succession de notre ami Guy BIAS, laquelle représente beaucoup de travail.

Ajoutons que, notre équipe travaillant dans une ambiance exceptionnellement agréable, il ne m'aurait personnellement pas été possible de refuser la succession à la présidence de cette commission, ayant été désigné comme volontaire par Guy BOUNOURE, ex-président. Que sa confiance en soit remerciée.

Yves BARAT

mission de terminologie qui œuvre depuis le 16 décembre 1996.

### De l'optimisation de la communication

Pour être efficace, la communication doit être soignée, diversifiée et doit délivrer des messages clairement accessibles au cœur de cible. Elle doit reposer sur la concertation et sur une stratégie d'équipe.

La définition d'une nouvelle charte graphique, l'établissement de « dossiers types » et la standardisation des procédures de communication, en s'appuyant sur les professionnels concernés, devraient permettre d'optimiser notablement la communication vers

nos sociétaires, nos partenaires, les médias, les universités et les étudiants en spécialité.

*In fine*, de la qualité de cette communication dépendra l'importance des parrainages obtenus. Par exemple, la SFODF sera parfaitement dans son rôle lorsqu'elle proposera la labellisation des produits orthodontiques à l'industrie.

### Promouvoir l'ODF dans l'intérêt de nos patients

Au total et pour conclure, une seule ambition semble véritablement capable de fédérer les énergies : promouvoir l'ODF dans l'intérêt de nos patients. ■

**Formation  
continue  
2006**

**Une séance de formation portant sur la radioprotection des patients exposés aux rayonnements ionisants est assurée le samedi 27 mai 2006, pendant la 78<sup>e</sup> réunion scientifique de la SFODF, à Bruxelles.**

**Tarif : 70 euros**

Cette séance est exclusivement réservée aux participants inscrits au congrès.

# Connaissez-vous l'AOI

## l'Aide odontologique internationale



► **Christine Boem-Hurez**

**L'AOI a fêté son vingtième anniversaire en 2005. L'AOI est une Organisation non gouvernementale dont les trois axes « santé dentaire, solidarité et développement » résumés ses objectifs.**

Au cours de ces vingt années, les méthodes d'action des ONG ont bien changé. La mise en place d'un projet est le résultat d'un important travail de réflexion et de préparation entre les différents acteurs : les pouvoirs publics du pays concerné, les bailleurs de fonds, les partenaires nationaux, les bénéficiaires des innovations. Il ne s'agit pas de livrer un projet clés en main, le but final est de pérenniser l'action entreprise. L'ONG est un accompagnateur de projet :

- en définissant la faisabilité, la pertinence, les besoins, les moyens à mettre en œuvre, le but à atteindre,
- en s'entourant des personnes,
- en s'assurant des ressources,
- en bénéficiant des expériences des acteurs agissant dans le secteur du développement,
- en démontrant aux grands bailleurs de fonds internationaux, lors de la présentation du projet, que la pérennité des interventions mises en place est considérée comme une priorité.

C'est en respectant ces principes que l'AOI intervient à plusieurs niveaux du domaine de la santé bucco-dentaire.

**Si vous souhaitez en savoir plus ou suivre l'évolution des actions sur le terrain, vous pouvez vous connecter sur : [www.sfodf.org](http://www.sfodf.org), rubrique « nos partenaires » : lien vers l'AOI ou directement sur : [www.aoi-fr.org](http://www.aoi-fr.org), rubrique « actualité et projets ».**

De nombreuses études ont permis de montrer les inégalités dans le domaine de la santé bucco-dentaire :

- inégalités de santé et précarité en France et dans les PED (Pays en développement),
- mauvais état bucco-dentaire marqueur de précarité,
- situation des enfants scolarisés en ZEP à Clermont-Ferrand,
- indifférences face à la précarité.

Pour essayer de diminuer ces inégalités, l'AOI a mis en place différents types d'interventions et des actions innovantes :

- un guide d'information sur les possibilités d'aide aux personnes en situation de précarité pour les praticiens du Val-de-Marne,
- la réalisation d'un important travail sur l'utilisation du sel fluoré dans la prévention la définition d'un programme pilote dans un PED (Laos),
- un programme de formation des médecins en zone rurale, à Madagascar et au Burkina-Faso,
- un comité national de santé bucco-dentaire au Laos, permettant d'établir un partenariat avec l'Université, l'Hôpital et l'AOI.

L'AOI bénéficie des appuis de l'OMS, de l'UNICEF de la FDI, de la CNSD, de l'UFSD et du Conseil national de l'ordre. Depuis plusieurs années, des relations à la fois amicales et de soutien aux différentes actions se sont nouées entre la SFODF et l'AOI.

La SFODF apporte son aide :

- en adhérant à l'AOI en qualité de membre bienfaiteur,

- en mettant gratuitement à la disposition de l'AOI un stand lors du congrès de mai et des Journées de l'orthodontie,
- en insérant dans ses envois en nombre la plaquette « cartes de vœux et carnets de rendez-vous ».

La SFODF a plus particulièrement soutenu le programme de formation des médecins généralistes en zone rurale au Burkina Faso. Ce programme sera suivi d'une action de formation identique auprès des infirmiers. Chaque année, le Docteur Souleymane BOUGOUM présente un rapport sur le travail effectué et sur l'état d'avancement du programme mis en place au Burkina Faso. Parmi les membres de la SFODF, vous êtes nombreux à avoir montré votre intérêt pour les actions de l'AOI :

- en adhérant à cette association,
- en effectuant des dons,
- en achetant des cartes de vœux ou des carnets de rendez-vous.

Aujourd'hui, vous pouvez vous associer à l'opération « Bagues et brackets » menée dans le cadre du partenariat AOI-ERDAM-SFODF. Le principe est simple : vous faites don à l'AOI de vos bagues et de vos brackets en les envoyant à la société ERDAM. La société ERDAM fait en votre nom un don à l'AOI de 0,10 euros par bague ou bracket.

En fin d'année, vous recevez un courrier de la société ERDAM et une attestation de don pour déduction fiscale de la part de l'AOI. Ces dons permettront à l'AOI de soutenir plus particulièrement l'action menée au Laos. En 2005, 240 orthodontistes sur 1800 ont répondu présents.

À la SFODF, vous êtes 1500 membres actifs.

À l'occasion du congrès de Bruxelles (25-28 mai 2006) et des Journées de l'orthodontie (11-13 novembre 2006), vous trouverez dans la mallette du congressiste une pochette pouvant contenir les bagues et les brackets que vous souhaitez donner et à déposer sur le stand ERDAM afin de soutenir cette opération. ■

**78<sup>e</sup> réunion scientifique à Bruxelles**  
du 25 au 28 mai 2006



La SFODF lance pour ses membres une enquête auprès des Universités.

# enquête

**Nous commençons par la Faculté d'odontologie de Lyon...**

**Docteur Jean-Jacques AKNIN, vous êtes responsable du département d'ODF. Pouvez-vous nous dire succinctement comment fonctionne votre département et l'Unité fonctionnelle d'ODF ?**

Le Doyen de notre Faculté est le Docteur Olivier ROBIN, le Chef de service : le Docteur Guillaume MALQUARTI. Nous avons environ 70 étudiants par année en Odontologie. Les responsables de département qui m'ont précédé ont diffusé un enseignement de grande qualité. Il s'agissait de Messieurs HESKIA et DEPLAGNE, puis Marcel DOUSSEAU auquel j'ai succédé.

Dans notre département, nous sommes 5 MCU et 5 assistants.

Les MCU sont : Monique RABERIN, Alain HUET, Laurent MORGON, Claire PERNIER et moi-même, les assistants sont renouvelés tous les cinq ans, actuellement nous avons par ordre d'ancienneté : Julien GODENECHÉ, Gérard BUFFEVANT, Éric CHALLE, Sarah CHAUTY et Caroline DIEMUNSCH.

Nous assurons ainsi l'enseignement théorique et clinique d'une part en formation initiale mais aussi en spécialité, je pense d'abord au CECSMO, puis au CES d'ODF, et au DU d'Orthodontie Linguale dont les responsables scientifiques sont Rolland BENOÎT et Élisabeth FALQUE.

Par ailleurs, nous avons à cœur de nous ouvrir sur les universités étrangères et cette année nous recevons le Dr Samir TOBJI, assistant de l'Université de Monastir en Tunisie.

L'an passé avec Laurent MORGON, nous sommes allés à Monastir pour une mission d'enseignement. Nous prévoyons de repartir cette année.

**Intervenez-vous dans l'enseignement post-universitaire ?**

Nous assurons aussi la formation continue par un Enseignement Post Universitaire essentiellement destiné aux praticiens de la région Rhône-Alpes. Cette année, nous avons invité par l'intermédiaire de la Société GAC Sof, le Docteur GIANELLI de l'Université de Boston, le Docteur Edmond BINHAS,

spécialisé dans la communication et le Docteur Marcel LE GALL fera une conférence d'une journée sur l'occlusion et l'ATM.

**Qu'en est-il de la recherche ?**

Les principaux axes de recherche de notre département concernent la radiologie 3D, avec le Professeur COUDERT du département de chirurgie Buccale, le collage en ODF, avec le laboratoire de biomatériaux et l'École Centrale de Lyon, la thérapeutique DAC, et des travaux de recherche clinique sur les effets de différentes thérapeutiques orthodontiques et chirurgico-orthodontiques ainsi qu'une étude commune avec la chirurgie buccale sur les vis d'ancrage que nous utilisons en clinique. (Laboratoire de recherche-TIMC de Grenoble).

**Combien d'étudiants sont inscrits au CECSMO ?**

Nous avons quatre étudiants par année dont un interne. Nous prenons chaque année une nouvelle promotion. En clinique, 50 patients sont confiés à chaque étudiant pendant le CECSMO.

**Quelle est votre participation aux congrès ?**

Nous avons à cœur de participer aux congrès scientifiques. Cet engagement est extrêmement dynamisant pour la recherche. Il est demandé aux étudiants du CECSMO et du DUOL de participer aux congrès de la SFODF en y présentant une communication affichée de leurs mémoires de fin d'études.

Notre département cette année a participé à la rédaction du rapport de Bruxelles sous la Présidence de Thierry DECOSTER. D'autre part, tous nos MCU et certains assistants font des communications en séance plénière. Je vous laisse découvrir le thème de chacune de ces présentations lors de la très prochaine parution du programme de ce congrès.

**Docteur Jean-Jacques AKNIN, nous vous remercions pour cette présentation du département d'ODF de la Faculté d'odontologie de Lyon.**

## Prix d'encouragement à la recherche clinique réalisée dans le cadre des études du CECSMO

Dans le cadre de sa politique d'encouragement à la recherche clinique en orthopédie dento-faciale, la SFODF décernera en partenariat avec... à partir de cette année, des prix récompensant les meilleurs mémoires de recherche clinique réalisés par de jeunes spécialistes dans le cadre du « **Certificat d'études cliniques spéciales mention orthodontie** ».

La commission d'attribution des prix, constituée au sein de la SFODF, est composée de six experts universitaires et de trois membres du bureau ainsi que de XXX personnalités représentant nos partenaires.

Au terme des sélections opérées, la ou les récipiendaires pourront recevoir un prix d'encouragement, d'une valeur maximale divisible de xxx euros. Ils seront en outre, dispensés de la cotisation d'inscription à la SFODF lors de leur première année d'adhésion.

Les récipiendaires devront présenter les conclusions de leur recherche, lors d'une réunion scientifique de la SFODF. Leurs travaux de recherche seront consultables sur le site internet de la SFODF. Le lauréat sera invité à publier ses résultats dans l'Orthodontie Française, seule publication de l'Odontologie française indexée au Medline et répertoriée à l'Index Medicus. Il sera assisté lors de la réalisation de son manuscrit par l'équipe éditoriale de la revue.

### Constitution du dossier

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une lettre d'intention comprenant un curriculum vitae de l'auteur de la recherche clinique,
- deux exemplaires de son mémoire ainsi que de son fichier informatique,
- un résumé d'une page de son mémoire.

### Date d'ouverture du concours :

Le XX XX 2006.

### Date limite du dépôt du dossier :

Le XX XX 2006.

### Date de décision de la commission d'attribution du ou des prix :

Les résultats seront annoncés lors de la réunion scientifique qui se déroulera à Versailles, du 31 mai au 2 juin 2006.

# agenda

- ▶ **Société Française d'Orthopédie Dento-Faciale, SFODF**  
78<sup>e</sup> réunion scientifique  
« Traitements orthodontiques précoces : les résultats justifient-ils les efforts consentis ? »  
Bruxelles, Belgique - du 25 au 28 mai 2006.
- ▶ **Societa Italiana di Ortodonzia, SIDO**  
18<sup>e</sup> congrès annuel  
Rome, Italie - du 5 au 8 avril 2006.
- ▶ **American Association of Orthodontics, AAO**  
106<sup>e</sup> congrès annuel  
Las Vegas, Nevada, USA  
du 5 au 9 mai 2006.
- ▶ **European Orthodontic Society, EOS**  
82<sup>e</sup> congrès  
Vienne, Autriche - du 4 au 8 juillet 2006.
- ▶ **Deutsche Gesellschaft für Kieferorthopädie, DGK**  
79<sup>e</sup> congrès annuel  
Nüremberg, Allemagne  
du 6 au 10 septembre 2006.
- ▶ **British Orthodontic Society, BOS**  
Congrès de printemps  
Belfast, Irlande du Nord  
du 17 au 20 septembre 2006.
- ▶ **Les Journées de l'Orthodontie, FFO**  
Palais des Congrès, Paris  
du samedi 11 au lundi 13 novembre 2006,  
Cours pré-congrès :  
vendredi 10 novembre 2006.  
Le traitement des hyperdivergents : les éléments de diagnostic en 2006, les traitements interceptifs, les traitements orthodontiques (approches et mécanique), les implants d'ancrage, la chirurgie orthognathique.
- ▶ **Société Française d'Orthopédie Dento-Faciale, SFODF**  
79<sup>e</sup> réunion scientifique  
Versailles, France  
du 31 mai au 2 juin 2007.
- ▶ **European Orthodontic Society, EOS**  
83<sup>e</sup> congrès - 100<sup>e</sup> anniversaire de l'EOS  
Berlin, Allemagne - du 21 au 23 juin 2007.
- ▶ **7<sup>e</sup> Congrès International d'Orthodontie, WFO**  
Sydney, Australie - du 6 au 9 février 2010.

## ▶ infos en bref

### Réunion du Conseil d'administration de la SFODF

Le Conseil d'administration de la SFODF s'est réuni le dimanche 5 février 2006, de 10 à 17 heures, et a débattu sur les 27 points à l'ordre du jour.



Il était une fois un Roi et une Reine, qui étaient si fâchés de n'avoir point d'enfants, si fâchés qu'on ne saurait dire. Ils allèrent à toutes les eaux du monde ; vœux, pèlerinages, menues dévotions, tout fut mis en œuvre, et rien n'y faisait. Enfin pourtant la Reine devint grosse, et accoucha d'une fille : on fit un beau Baptême ; on donna pour Marraines à la petite Princesse toutes les Fées qu'on pût trouver dans le Pays (il s'en trouva sept), afin que chacune d'elles lui faisant un don, comme c'était la coutume des Fées en ce temps-là, la Princesse eût par ce moyen toutes les perfections imaginables.

Après les cérémonies du Baptême toute la compagnie revint au Palais du Roi, où il y avait un grand festin pour les Fées. On mit devant chacune d'elles un couvert ■

## ▶ lectures



À l'occasion du Congrès mondial de l'orthodontie qui vient de se tenir à Paris, la SFODF a publié *Deux siècles d'orthodontie autour de l'Atlantique*.

Livre très intéressant, écrit par Messieurs Julien PHILIPPE et Tom GRABER (édition bilingue) ; ce livre, agrémenté de nombreux dessins et photos, retrace au travers des grands précurseurs, l'histoire de notre discipline et permet d'en comprendre l'évolution. Réservé à ceux qui aiment l'Histoire et l'Orthodontie.

P. GUÉDON

**Prix de vente : 70 euros (port compris)**

Vos commandes sont à adresser, par courrier :  
**SFODF** 10, rue Déodat-de-Séverac - 75017 Paris  
par téléphone : 01 43 80 72 26  
par email : [sfodf@wanadoo.fr](mailto:sfodf@wanadoo.fr)

## ▶ La chronique de J.-L. Nègre

# L'orthodontiste, un joaillier de l'art dentaire



Après le congrès mondial qui a connu le succès que nous connaissons, notre profession s'internationalise. Paris, New-York, Londres, Tokyo, Genève, Hong Kong, San Francisco, Sydney... tout comme les grands joailliers de luxe français. Dans les temps thérapeutiques, les moments de nos mécaniques provoquent des mouvements dentaires. Nos bagues ajustées, métrées comme les alliances et serties relient nos produits en platine, titane, or... fonctionnent grâce aux ressorts, aux balanciers que nous réalisons. Les cires, les coulées façonnent pour intercuspider nos quatre cadrans ; à la dépose, nos fraises diamantées entraînées par nos tours abraseront les colles UV, poliront la céramique, et, si nos grains de riz ne rivalisent pas avec les orchidées de saphir ou d'émeraudes, nous sommes dans la même symbolique de la fleur et la lumière se frayera un chemin à travers l'ivoire comme dans la pierre limpide constituée de carbone pur cristallisé. La précision du geste, la minutie sont aux professionnels du luxe, même si tous les ODF ne sont pas installés 13, rue de la Paix ou Place Vendôme, l'engrenage de la roue dentée du mouvement automatique perpétuel de la montre bracelet n'a rien à envier à l'occlusion balancée de la mastication constante lors d'un dîner fin. Le luxe, c'est s'offrir le raffinement et il faut espérer que notre système de santé permettra encore longtemps aux plus nombreux, les traitements ODF pour la beauté des dents. Le rêve de voir mille facettes, briller d'un diamant blanc pur n'a d'égal que le sourire étincelant entre de belles lèvres pulpeuses renvoyées par un joli faciès en fin de contention. ■

## sfodfinfo

### Directeur de la publication :

Olivier Mauchamp

### Équipe rédactionnelle :

Guy Bounoure, Joël Deniaud, Jean-Michel Foucart, Michelle Kranner-Gondé.

Toute correspondance doit être adressée à :

**SFODF** 10, rue Déodat-de-Séverac - 75017 Paris  
Tél. 01 43 80 72 26 Fax 01 48 88 04 66  
email [sfodf@wanadoo.fr](mailto:sfodf@wanadoo.fr) Internet [www.sfodf.org](http://www.sfodf.org)